

ARRÊTÉ N° 1782-3333 /MINSANTE DU 09 AOÛT 2018
portant nomination de responsables au Ministère de la Santé Publique.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 68-DF-419 du 15 octobre 1968 fixant l'organisation structurelle et le fonctionnement organique des formations hospitalières et sanitaires ;
Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après, dans les services déconcentrés du Ministère de la Santé Publique :

HOPITAL CENTRAL DE YAOUNDE

Conseiller Médical : Monsieur **SOBNGWI Eugène**, Professeur de Médecine, Endocrinologue, Matricule **559 671-Y**, précédemment en service dans ledit Hôpital, en remplacement de Monsieur NDJIENTCHEU Vincent de Paul, appelé à d'autres fonctions.

HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA

Conseiller Médical : Monsieur **DOUMBE Jacques Narcisse**, Médecin Neurologue, Matricule **549 418-A**, précédemment en service dans ledit Hôpital, en remplacement de Madame PENDA IDA Calixte, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 09 AOÛT 2018

Le Ministre de la Santé Publique,



André MAMA FOUDA

